

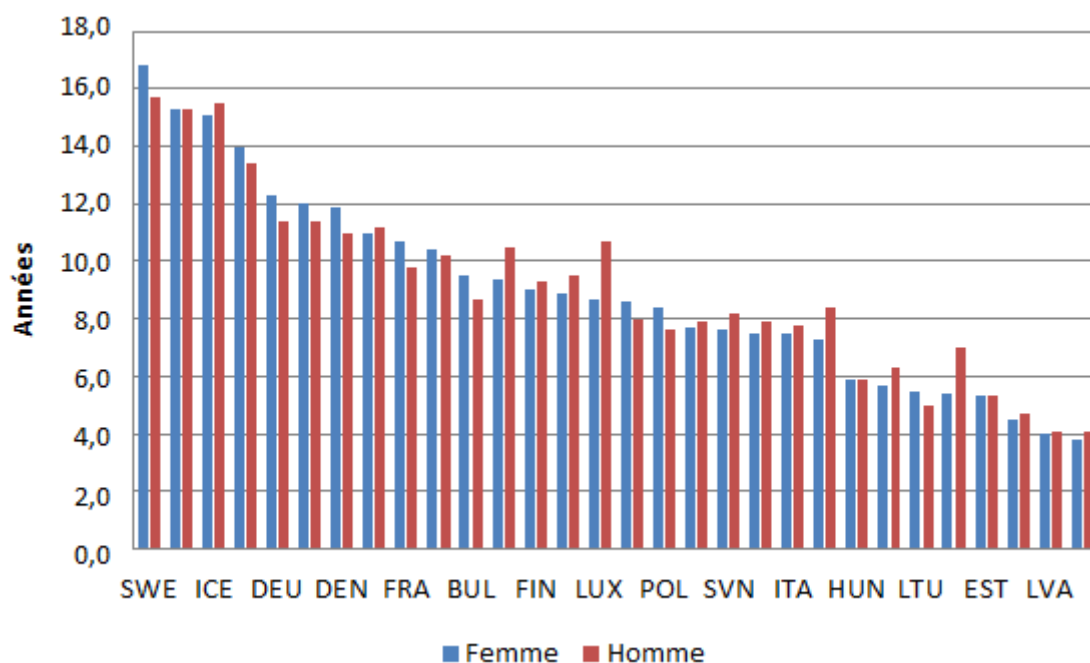
Allongement de l'espérance de vie et baisse de la mortalité prématurée dans la Région européenne

Allongement de l'espérance de vie

Les Européens ont vécu, en moyenne, plus d'un an de plus en 2015 qu'en 2010 : dans la Région européenne, l'espérance de vie moyenne à la naissance (chez les individus des deux sexes) est passée de 76,7 à 77,9 ans entre 2010 et 2015, avec une hausse d'environ 1,3 an pour les hommes et de 1,0 an pour les femmes. Cependant, la différence d'espérance de vie entre le pays où elle est la plus élevée (83,1 ans) et celui où elle est la plus faible (71,6 ans) est de plus de dix ans. Des efforts supplémentaires sont donc nécessaires pour réduire cet écart.

La mesure du nombre d'années de vie en bonne santé (AVBS) à l'âge de 65 ans constitue un autre indicateur important à cet égard. L'AVBS correspond au nombre d'années à partir de l'âge de 65 ans durant lesquelles une personne peut s'attendre à vivre en bonne santé ; il est calculé séparément pour les hommes et les femmes.

Nombre d'AVBS à 65 ans par sexe et dans plusieurs pays (2015)



Source : Eurostat [base de données]. Commission européenne (<https://ec.europa.eu/eurostat/web/main/home>, consulté le 4 septembre 2018).

De 2010 à 2015, le nombre moyen d'AVBS est passé à 9,4 ans dans l'Union européenne (chez les individus des deux sexes). Cependant, ce nombre varie considérablement d'un pays à l'autre de la Région européenne. Les dernières statistiques montrent qu'à l'extrémité supérieure de la fourchette, le nombre d'AVBS est de 16,8 ans pour les femmes et de 15,7 ans pour les hommes, tandis qu'à l'extrémité inférieure, il est de 3,8 ans pour les femmes et de 4,1 ans pour les hommes. Une telle inégalité n'est pas acceptable.

Diminution de la mortalité prématurée

Mortalité toutes causes confondues

Depuis le début du millénaire, de nombreux progrès ont été réalisés dans la Région européenne en matière de réduction de la mortalité toutes causes confondues (et à tout âge). Cette mortalité a diminué d'environ 25 % en 15 ans selon les données émanant de la moitié des pays européens.

Mortalité due aux quatre principales maladies non transmissibles

Globalement, l'Europe dépasse l'objectif de Santé 2020 de réduire de 1,5 % par an jusqu'en 2020 la mortalité prématurée due aux quatre principales maladies non transmissibles (maladies cardiovasculaires, cancer, diabète et maladies respiratoires chroniques), les dernières données en provenance de 40 des 53 États membres de la Région européenne indiquant une baisse de 2 % par an en moyenne. Un examen des progrès réalisés en 2017 a en outre permis de conclure que la Région est susceptible d'atteindre la cible 3.4¹ des objectifs de développement durable avant 2030, et qu'elle la dépassera probablement.

Cependant, il est nécessaire de rester vigilant quant à l'impact de trois facteurs de risque importants : le tabagisme, la consommation d'alcool ainsi que le surpoids et l'obésité (voir l'aide-mémoire intitulé « Les facteurs liés au mode de vie ayant un impact sur la mortalité prématurée due aux maladies non transmissibles »). Les taux de mortalité prématurée varient en outre considérablement entre les sexes et entre les pays : par exemple, les hommes sont deux fois plus susceptibles de mourir des quatre principales maladies non transmissibles que les femmes, et les habitants des pays de la Communauté des États indépendants sont trois fois plus susceptibles de décéder à la suite de ces maladies que ceux des pays nordiques. Ces différences sont encore plus prononcées entre les différents pays, allant d'un maximum de 656 décès pour 100 000 à un minimum de 183 décès pour 100 000.

Mortalité due à des causes externes

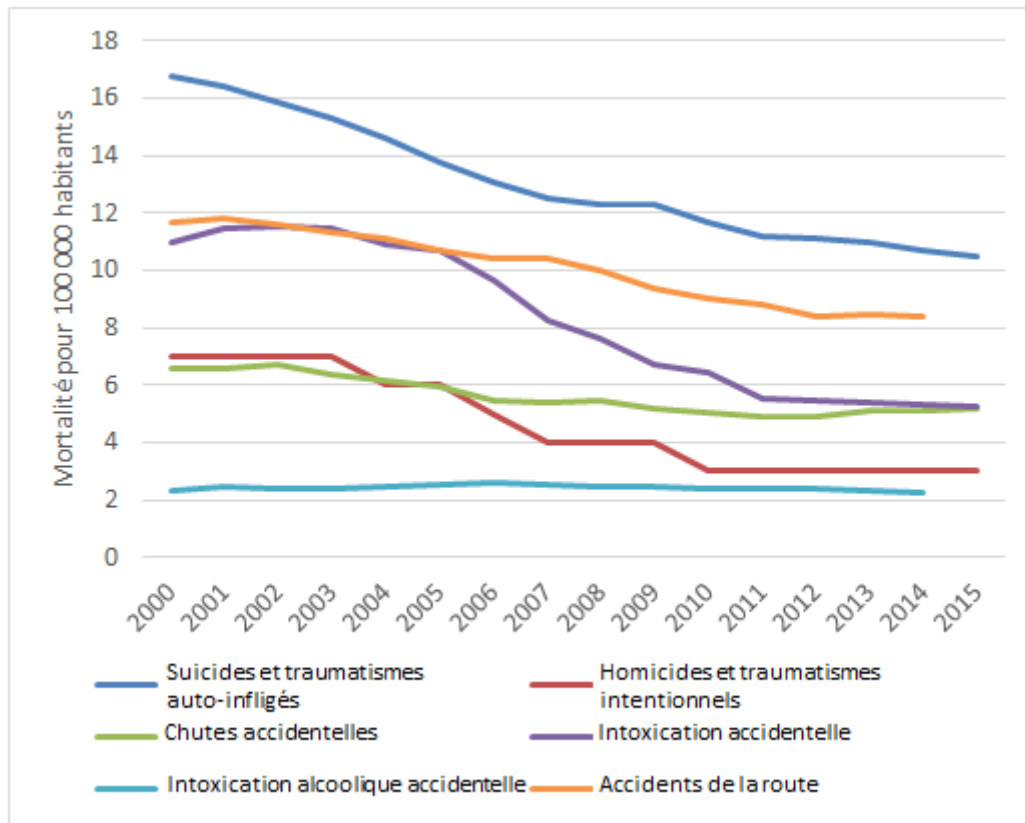
Les causes externes de mortalité comprennent les accidents de la route ; les chutes accidentelles ; les intoxications accidentelles ; les intoxications alcooliques accidentelles ; les suicides et les comportements autoagressifs intentionnels ; ainsi que les homicides et les agressions. En Europe, les décès dus à des causes externes ont diminué régulièrement d'environ 40 % entre 2010 et 2015 (de 82 décès pour 100 000 en 2010 à 50 en 2015). Néanmoins, les causes externes constituent la troisième cause de décès en Europe, après les maladies du système circulatoire et les tumeurs malignes, et concourent à 7 % de la mortalité totale.

Les suicides et les traumatismes auto-infligés constituent les principales causes externes de mortalité (représentant 21 % de toutes les causes externes de décès et de traumatisme

¹ « D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être. »

combinées). Depuis 2005, les accidents de la route représentent la deuxième cause externe de décès en importance. Toutefois, comme pour les autres catégories, ces taux varient considérablement d'un pays à l'autre.

Taux moyens standardisés de mortalité due à des causes externes dans la Région européenne



Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, à l'adresse : <http://www.euro.who.int/en/ehr2018>